

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 8 FEVRIER 2021**

Délibération n° :

DL 01/2021

Objet :

Circonstances
exceptionnelles,
changement de lieu de
réunion du comité
syndical - quorum

L'an deux mil vingt et un,

Le lundi 8 février 2021,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS) (présent du point 1 au 3)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- M. DOBIGNY (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme LUCAS (suppléante - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaients donné pouvoir :

M. DEBRAS (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur MAJEUX (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur CORDIER

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BAY (titulaire - CCHVC) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS) ; Mme DUMAS (titulaire - CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. PANDZOU (titulaire - CPS) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) - Mme VALOT (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Patrice GILBON est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 02/02/2021

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 26
VOTANTS : 29

Délibération n°DL1/2021
Circonstances exceptionnelles – changement de lieu de réunion
du comité syndical - quorum

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire,

Vu le Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

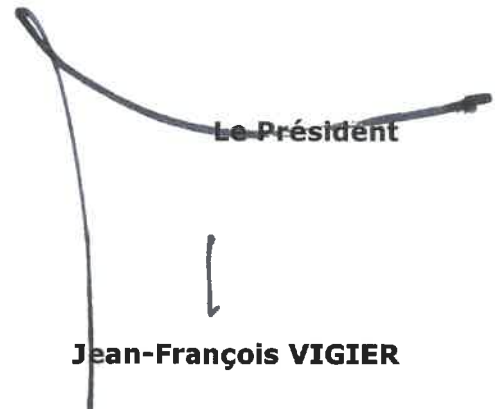
Vu la délibération n°56/2016 en date du 4 octobre 2016 relative à l'adoption du règlement intérieur du comité syndical et compte tenu des circonstances exceptionnelles découlant de la crise sanitaire,

Vu la note de présentation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** la tenue de la séance du comité syndical du lundi 8 février 2021 à 19h00 à l'adresse suivante : Salle polyvalente – avenue des 2 lacs – zone 7 de Courtaboeuf à Villejust 91140,
- **Précise** que le débat sera accessible au public en direct sur la page Facebook du SIOM de la Vallée de Chevreuse afin d'assurer le caractère public de la réunion.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme


Le Président
↓
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **15 FEV. 2021**

Affichée le : **15 FEV. 2021**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL1_2021
Date de la décision:	2021-02-08 00:00:00+01
Objet:	Circonstances exceptionnelles, changement de lieu de réunion du comité syndical - quorum
Classification matières/sous-matières:	5.2
Identifiant unique:	091-200062321-20210208-DL1_2021-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20210208-DL1_2021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1033
<i>nom original:</i>		
dl 1 2021.pdf	application/pdf	104780
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20210208-DL1_2021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104780
<i>nom original:</i>		
Note presentationDL12021.pdf	application/pdf	96049
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20210208-DL1_2021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	96049

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	15 février 2021 à 10h45min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 février 2021 à 10h50min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	15 février 2021 à 10h50min08s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	15 février 2021 à 10h55min56s	Recu par le MIAT le 2021-02-15